

Ministry of the  
Environment

Ministère de  
l'Environnement

Diffusion immédiate  
Le 14 décembre 2006

## IMPERIAL OIL LIMITED REÇOIT UNE AMENDE DE 375 000 \$ POUR UNE FUITE DE CARBURANT

**KINGSTON**—La société Imperial Oil Limited a reçu aujourd'hui une amende de 375 000 \$ et une suramende compensatoire après avoir plaidé coupable à une accusation d'infraction à la *Loi sur la protection de l'environnement*.

La société possède une station-service à Odessa (3745 Highway 401 East). Dans le cadre des opérations normales, la station-service consigne sur un registre de gestion des stocks et mesure chaque jour le volume des réservoirs d'essence et les écarts éventuels dans les stocks.

Le tribunal a appris qu'en février 2003 le registre de gestion des stocks indiquait des écarts dépassant les limites établies par la société et nécessitant une enquête.

Le 3 février 2004, la station-service a découvert une fuite dans la canalisation d'essence et l'a signalée immédiatement au ministère de l'Environnement.

Les quelque 62 000 litres de carburant qui se sont déversés dans l'environnement ont contaminés les réserves d'eaux souterraines alimentant des logements se trouvant à proximité de la station-service.

Après une enquête de la Direction des enquêtes et de l'application des lois du ministère de l'Environnement, une accusation a été portée contre Imperial Oil Limited.

Imperial Oil Limited a reçu une amende de 375 000 \$ après avoir plaidé coupable à une accusation d'infraction au paragraphe 14(1) de la *Loi* relative au déversement de carburant dans le milieu naturel.

Le tribunal a appris que la société Imperial Oil Limited avait collaboré avec le ministère après avoir découvert la fuite et tout au long de l'enquête.

La juge de paix Lorraine Watson a infligé l'amende à la société le 14 décembre 2006 à la Cour de justice de l'Ontario, à Kingston.

Les eaux souterraines des alentours continuent d'être surveillées et les résultats indiquent que la qualité de l'eau s'améliore.

-30-

Renseignements :  
John Steele  
Direction des communications  
416 314-6666

*Also available in English.*